TITRE DE L'ARTICLE

Kenya et Haïti : un résumé comparatif des deux pays selon les données

AUTEUR

Marc-Donald VINCENT, M. Sc. A en gestion de projets & doctorant en sciences de la gestion

Stéphanie PETIT-FRÈRE, étudiante à la maitrise en sciences de la santé

Marc-Méland VINCENT, Sociologue

Domaine de recherche : « Territoire et économie »

2023 | Volume : 1 (numéro : 7) | pages 81 à 90

Article disponible en ligne à l'adresse :

Lien de l'article : https://www.lescientifique.org/volume1numero7

© *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH)*, 2023

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation.

Citation APA :

Vincent, M. D., Petit-Frère, S. & Vincent, M. M. (2023). Haïti : Kenya et Haïti : un résumé comparatif des deux pays selon les données. *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH)*, 1(7), 81-90. Consulté sur https://www.lescientifique.org/volume1numero7

Résumé de l'article

Alors que le Kenya apprécie positivement la démarche de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) d'envoyer une force multinationale en Haïti et d'en prendre les rênes, quelques auteurs du Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH) établissent un résumé synoptique et comparatif des deux pays selon les données économiques, sociales, environnementales et institutionnelles disponibles. Loin de se positionner pour ou contre l'envoi d'une force multinationale en Haïti, ils laissent parler les données tout en analysant les statistiques puisées des bases de données officielles. Cet article essaie de répondre à la question suivante : qu'est-ce qui explique les situations économique, sociale, environnementale et institutionnelle du Kenya et d'Haïti ?

Mots-clés : Kenya, Haïti et profil socioéconomique, environnemental et institutionnel.

Abstract

While Kenya positively appreciates the approach of the United Nations Organization (UN) to send a multinational force to Haiti and to take the reins, some authors of the Integrated and Scientific Research Center of Haiti (CRISH) draw up a synoptic and comparative summary of the two countries according to the economic, social, environmental and institutional data available. Far from positioning themselves for or against sending a multinational force to Haiti, they let the data do the talking while analyzing the statistics drawn from official databases. This article tries to answer the following question: what explains the economic, social, environmental and institutional situations of Kenya and Haiti?

Keywords: Kenya, Haiti and socio-economic, environmental and institutional profile.

Introduction et méthodologie

Alors que le Kenya apprécie positivement la démarche de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) d'envoyer une force multinationale en Haïti et d'en prendre les rênes, quelques auteurs du Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH) établissent un résumé synoptique et comparatif des deux pays selon les données économiques, sociales, environnementales et institutionnelles disponibles. Loin de se positionner pour ou contre l'envoi d'une force multinationale en Haïti, ils laissent parler les données tout en analysant les statistiques puisées des bases de données officielles. Cet article essaie de répondre à la question suivante : qu'est-ce qui explique les situations économique, sociale, environnementale et institutionnelle du Kenya et d'Haïti ?

En vue de faire le parallélisme synoptique entre le Kenya et Haïti, ce travail rentre dans une dynamique de recherche descriptive et explicative. Comme il n'est pas toujours nécessaire de collecter soi-même des données par le biais de recherches quantitatives pour répondre à des questions de recherche (SCRIBBR, 2020), cet article rentre dans une dynamique de recherche documentaire permettant d'utiliser des informations existantes et des données déjà collectées par d'autres. Ces données sont qualifiées comme des données secondaires. En ce sens, cette recherche documentaire constitue une étape de travail qui a été réalisée avant qu'on se lançait dans cette étude empirique. L'analyse des données existantes a permis de collecter des données informatives grâce à l'étude de documents officiels ou universitaires, puis ces données sont analysées et présentées.

Profil socioéconomique, environnemental et institutionnel du Kenya et d'Haïti

Pour la petite histoire, le Kenya était sous un protectorat allemand puis sous un protectorat britannique. Il a été colonisé par les Anglais (Angleterre) en 1890. Il est indépendant depuis le 12 décembre 1963 (Durrani, 2022). D'après (Veit, 2019), le Kenya a enduré une longue histoire de conflits fonciers, remontant à sa période coloniale, lorsque les Allemands puis les Britanniques ont promulgué des politiques et des pratiques qui éloignaient les gens de leurs terres coutumières et dressaient un groupe ethnique contre un autre. De par Veit (2019), ces politiques ont été étendues après l'indépendance. Les divisions ethniques, en particulier sur les terres traditionnelles, ont été exploitées à des fins politiques à court terme. Par contre, il faut relater que la nouvelle constitution du Kenya datant de 2010 est très prometteuse afin de finir avec les injustices historiques qu'a connues le Kenya.

Haïti, pour sa part, a été colonisé par les Espagnols (Espagne) en 1492 puis par les Français (France) en 1625. Haïti a proclamé son indépendance le 1er janvier 1804 (Trani, 2019) après avoir vaincu la plus grande puissance de l'époque lors de la Bataille de Vertières le 18 novembre 1803, l'armée française de Napoléon Bonaparte (Le Glaunec, 2020). Ceci dit qu'Haïti était de fait déjà une nation indépendante depuis le 18 novembre 1803, toutefois, les généraux de l'armée indigène ont attendu le premier jour du nouvel an 1804 pour proclamer cette indépendance avec une tournure d'une fête victorieuse. Néanmoins, après avoir occupé la République dominicaine afin de l'aider à se libérer du colonisateur espagnol tout en aidant beaucoup d'autres pays (États-Unis, Amérique du sud, Afrique, Grèce, Israël, etc.) à se libérer ou à saisir leur indépendance, Haïti a été aussi occupée par les États-Unis d'Amérique (USA) de 1915 à 1934 dans une politique globale de contrôle stratégique de la région américaine. Aussi, il est l'un des pays connaissant le plus grand nombre d'interventions militaires onusiennes (casques bleus). Son histoire est trop complexe pour le raconter dans cet article n'ayant pas cet objectif.

Toutefois, il est d'avis que la plus grande révolution historique qui a changé le court de l'humanité est la révolution haïtienne. Car, tandis que tous les pays du monde qu'ils soient blancs ou noirs acceptaient l'ordre injuste des choses jusqu'à la fin du 18e siècle, Saint-Domingue préalablement Hispaniola et aujourd'hui Haïti à lui-seul a eu le courage de combattre le bon combat et enclencher l'éradication des paradigmes de l'esclavagisme, du colonialisme et racisme. C'est ce pays-là qui a suscité la libération des esclaves dans le monde. Ceci est tellement vrai et profond que même après que les colonisateurs de l'époque ont procédé à la libération des esclaves vu l'ampleur du mouvement anticolonialiste et antiesclavagiste enclenché par Haïti, quelques années plus tard, ces puissances colonisatrices essayaient de rétablir l'esclavage. Ceci dit qu'elles étaient contraintes par Haïti – ce pays allant devenir la première république noire indépendante au monde –, d'abolir l'esclavage. Effectivement, Haïti est le premier pays au monde à abolir permanemment l'esclavage étant le bras opérationnel de l'ordre mondial socioéconomique et politique de l'époque.

En ce qui concerne le taux d'alphabétisation des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus), Haïti possède un taux d'alphabétisation de 62 % tandis que le Kenya a un taux d'alphabétisation de 83 % (La Banque Mondiale, S.d). Ceci traduirait que 17 % des habitants du Kenya sont analphabètes contre 38 % des haïtiens analphabètes. Sur le plan social, Kenya et Haïti présentent un tableau sombre. Pour mieux faciliter un positionnement, il est présenté au tableau 1 la situation sociale du Kenya et d'Haïti.

Tableau 1. Résumé comparatif des deux pays selon les données sociales

Tableau comparatif	Kenya	Haïti
Ratio de la population pauvre disposant de moins de $ 1,90 par jour (2011 PPA)	29,4 % (2015)	29,2 % (2012)
Espérance de vie à la naissance (années)	61 ans (2021)	63 ans (2021)
Population	54 027 487 (2022)	11 584 996 (2022)
Croissance de la population (% annuel)	1,9 % (2022)	1,2 % (2022)
Migration nette	-52 549 (2021)	-32 977 (2021)
Indice du capital humain (échelle comprise entre 0 et 1)	0,5 (2020)	0,4 (2020)

Vu l'importance des indicateurs économiques dans les différents classements et dans la quête de compréhension des phénomènes socioéconomiques, il est primordial d'établir un parallélisme entre les deux pays afin de mieux comprendre leur situation. Sur le plan économique, Kenya présente un meilleur tableau qu'Haïti en dépit de sa forte démographie. Pour mieux faciliter une bonne analyse de la situation des deux (2) pays, il est présenté au tableau 2 la situation économique du Kenya et d'Haïti.

Tableau 2. Résumé comparatif des deux pays selon les données économiques

Tableau comparatif	Kenya	Haïti
PIB ($ US courants)	113,42 $ US (2022 milliard)	20,25 $ US (2022 milliard)
PIB par habitant ($ US courants)	2 099,3 $ US (2022)	1 748,3 $ US (2022)
Croissance du PIB (% annuel)	4,8 % (2022)	-1,7 % (2022)
Chômage, total (% de la population) (estimation modélisée OIT)	5,5 % (2022)	14,8 % (2022)
Inflation, prix à la consommation (% annuel)	7,7 % (2022)	34,0 % (2022)
Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB)	3,6 % (2022)	22,4 % (2022)

Alors que le monde fait face phénomènes du changement climatique, de nombreux pays cherchent à relever des défis afin de prévenir et de diminuer les effets de ce phénomène. De ce fait, les chercheurs comme des institutions internationales comme locales essaient d'étudier la situation environnementale des pays afin de mieux prendre des décisions optimales. En ce sens, sur le plan environnemental, hormis le contexte de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, Haïti présente un meilleur tableau que le Kenya. Pour mieux faciliter une bonne analyse de la situation des deux (2) pays, il est présenté au tableau 3 la situation environnementale du Kenya et d'Haïti.

Tableau 3. Résumé synoptique et comparatif des deux pays selon les données environnementales

Tableau comparatif	Kenya	Haïti
Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	0,4 (2020)	0,3 (2020)
Surface forestière (% du territoire)	6,3 % (2020)	12,6 % (2020)
Accès à l'électricité (% de la population)	76,5 % (2021)	47,2 % (2021)
Retraits annuels d'eau douce, total (% des ressources internes)	19 % (2020)	11 % (2020)
Production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables, hors énergie hydroélectrique	48,3 % (2015)	0,0 % (2015)

De nos jours, les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) comme les pays les moins avancés (PMA) font périodiquement face à des crises intermittentes et parfois incessantes. Ainsi, ces pays sont dans des difficultés majeurs handicapant même leur développement. Ce sous-développement peut être le produit des crises politiques, climatiques, socioéconomiques, institutionnelles, etc. Sur le plan institutionnel, Kenya présente un meilleur tableau qu'Haïti. Pour mieux comprendre la situation des deux (2) pays en question, il est présenté au tableau 4 la situation institutionnelle du Kenya et d'Haïti.

Tableau 4. Résumé synoptique et comparatif des deux pays selon les données institutionnelles

Tableau comparatif	Kenya	Haïti
Homicides intentionnels (pour 100 000 personnes)	5 (2021)	13 (2021)
Statistical performance indicators (SPI): Overall score (scale 0-100)	54,5 (2019)	37,5 (2019)
Utilisateurs d'internet (% de la population)	29 % (2021)	39 % (2021)
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	23 % (2022)	3 % (2019)
Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)	0,4 % (2021)	0,2 % (2021)

L'analyse des données disponibles montrent que le Kenya se trouvant en Afrique de l'Est a une superficie de 582 646 km² tandis que la superficie d'Haïti se trouvant dans le continent américain dans la région des Caraïbes est de 27 750 km². Entre autres, la superficie territoriale du Kenya fait 21 fois la superficie territoriale d'Haïti. La population du Kenya est cinq (5) fois plus grande que celle d'Haïti. Par contre, le dernier classement de la Banque Mondiale remontant à 2021 classe le Kenya et Haïti dans la même catégorie, c'est-à-dire dans les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure [lower-middle income countries] (The World Bank, 2023). En effet, les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

sont des pays dont le Revenu National Brut (RNB) par habitant se situe entre 1 086 et 4 255 dollars.

Suivant le rapport datant de 2022 de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CENUCED), Haïti fait partie des 46 pays désignés par l'Organisation des Nations Unies comme Pays les Moins Avancés (PMA). Ces 46 pays sont : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Yémen et Zambie. De ces pays, Haïti est le seul pays du continent américain classé dans cette liste. Par contre, aucun pays du continent européen n'est indexé dans cette liste.

Suivant ce même rapport, le Kenya fait partie des pays désignés par l'Organisation des Nations Unies comme Pays en Développement (PED). Ces PED sont : Afrique du Sud, Algérie, Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Aruba, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belize, Bonaire, Botswana, Bouvet Island, Brésil, Brunéi Darussalam, Cabo Verde, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Curaçao, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Eswatini, État de Palestine, État plurinational de Bolivie, États fédérés de Micronésie, Fidji, Gabon, Géorgie, Ghana, Grenade, Guam, Guatemala, Guinée équatoriale, Guyana, Honduras, Hong Kong (Chine), Îles Caïmanes, Îles Cook, Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud, Îles Falkland (Malvinas), Îles Mariannes septentrionales, Îles Marshall, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Inde, Indonésie, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libye, Macao SAR, Malaisie, Maldives, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Montserrat, Namibie, Nauru, Nicaragua, Nigéria, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pitcairn, Polynésie française, Province chinoise de Taiwan, Qatar, République arabe syrienne, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, République islamique d'Iran, République populaire démocratique de Corée, Sahara occidental, Saint Barthélemy, Saint-Eustache et Saba, Sainte-Hélène, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint Martin (partie française), Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Samoa américaines, Seychelles, Singapour, Sint Maarten (partie néerlandaise), Sri Lanka,

Suriname, Tadjikistan, Terres australes et antarctiques françaises, Territoire britannique de l'océan Indien, Territoire sous tutelle des Îles du Pacifique, Thaïlande, Tokélaou, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye, Turkménistan, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Wallis et Futuna, Zimbabwe.

Références

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CENUCED). (2022). *Rapport 2022 sur les pays les moins avancés : La transition vers une économie sobre en carbone et ses conséquences redoutables pour la transformation structurelle*. New York, USA : United Nations Publications.

Division des Nations Unies pour la population. (2009). *World Population Prospects: The 2008 Revision (Perspectives relatives à la population mondiale : révision de 2008)*. New York, Nations Unies, Département des affaires sociales et économiques.

Durrani, S. (2022). *Key Points in the History of Kenya, 1885-1990*. African Books Collective.

La Banque Mondiale. (S.d). *Données : Haïti*. Consulté le 30 juillet 2023 sur https://donnees.banquemondiale.org/pays/haiti

La Banque Mondiale. (S.d). *Données : Kenya*. Consulté le 30 juillet 2023 sur https://donnees.banquemondiale.org/pays/kenya

La Banque Mondiale. (S.d.a). *Taux d'alphabétisation, total des adultes (% des personnes âgées de 15 ans et plus) - Haïti, Kenya*. Consulté le 30 juillet 2023 sur https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.ZS?locations=HT-KE

Le Glaunec, J. P. (2020). *The Cry of Vertières: Liberation Memory and the Beginning of Haiti (Vol. 5)*. McGill-Queen's Press-MQUP.

SCRIBBR. (2020). *Recherche documentaire : définition, types, méthodologie et exemple*. Scribbr. Consulté le 21 novembre 2022 de https://www.scribbr.fr/methodologie/la-recherche-documentaire/

Veit, P. (2019). History of land conflicts in Kenya. *Gates Open Res*, 3(982), 982.

The World Bank (2023). *World Bank Country and Lending Groups*. Consulté le 31 mai 2023 sur https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519

Trani, L. (2019). Les effets de l'indépendance d'Haïti sur la société esclavagiste martiniquaise sous le Consulat et l'Empire (1802-1809). La Révolution française. *Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, (16).